



CU = 6

ARRÊTÉ

relatif à la dénomination d'une artère sur le territoire
de la commune de Genève

28 février 2007

LE CONSEIL D'ÉTAT

Vu la demande de la Ville de Genève du 30 novembre 2006;
Vu le préavis favorable de la Commission cantonale de nomenclature du 30 janvier 2007;
Vu le règlement sur la désignation des artères et la numérotation des bâtiments du 19 février 1975

ARRÊTE :

Il est donné le nom de

Rue Alice-RIVAZ

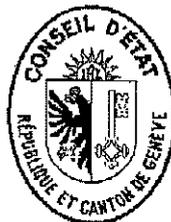
à l'artère partant de la rue LE-CORBUSIER, face au chemin RIEU, intersectant le chemin Doctoresse-CHAMPENDAL et finissant sans issue.

En hommage à Madame Alice Rivaz (Rovray 1901 - Genève 1998), écrivain.

Entrée en vigueur de cette dénomination : 1^{er} juin 2007.

Communiqué à :

DT 1 ex.
DF 1 ex.
DI / OCP 1 ex.
DCTI 1 ex.
CHA 1 ex.
FAO 1 ex.



Certifié conforme,
Le chancelier d'Etat